



Tricastin: défaillance sur le système d'extraction d'iode radioactive du réacteur atomique n°2

Par [Coordination anti-nucléaire Sud-Est](#)

Mondialisation.ca, 08 juin 2020

[CANSE](#)

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Environnement](#)

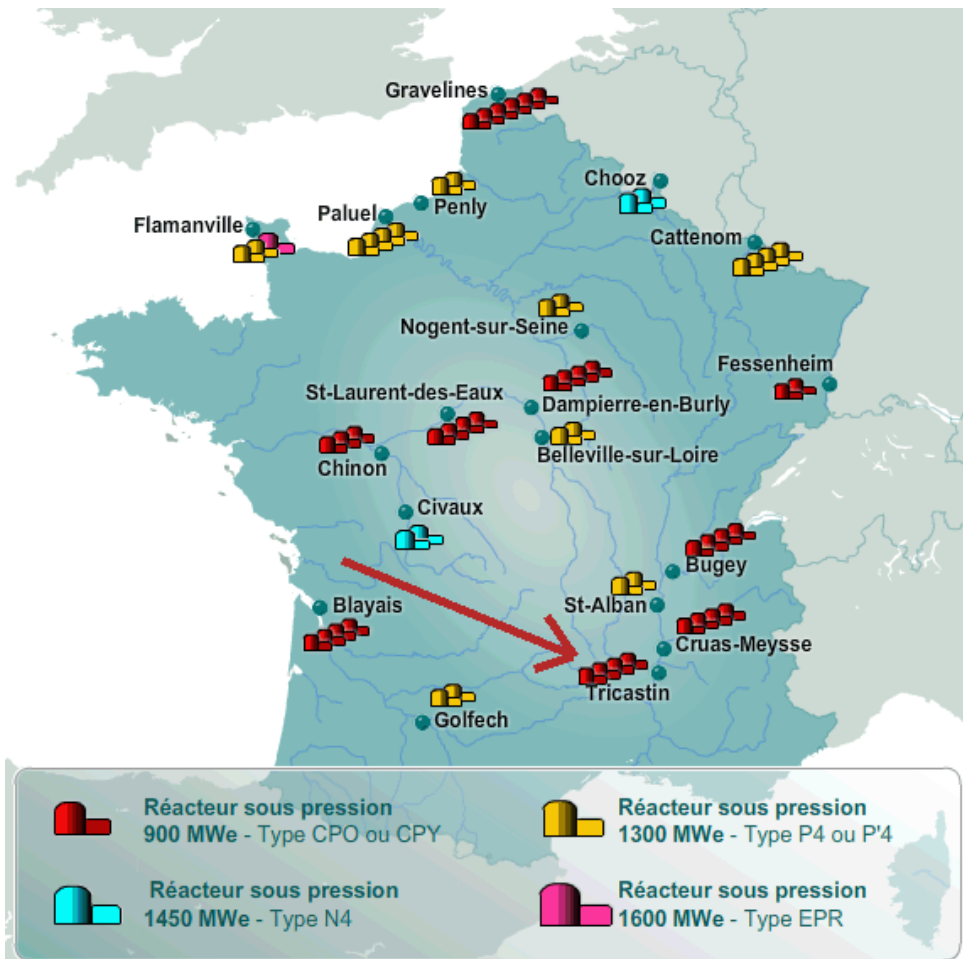
Analyses: [Nucléaire \(guerre et énergie\)](#)

A plusieurs reprises, le 14 mars 2020 puis le 22 avril 2020 EDF-Tricastin s'est aperçu que le système d'extraction d'iode radioactive du circuit de ventilation entre le bâtiment réacteur et les bâtiments périphériques du réacteur atomique n° 2 n'assurait plus le confinement des substances radioactives ni la filtration de l'air. Bien que les alarmes aient retenti à plusieurs reprises auparavant EDF met six jours avant de rendre public l'incident nucléaire...

Six jours avant de rendre public l'incident nucléaire. Voilà le temps que EDF-Tricastin a mis avant de déclarer à l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) l'indisponibilité du système d'extraction d'iode radioactive d'un des deux circuit de ventilation DVW du réacteur 2 de la centrale nucléaire. Un incident significatif pour la sûreté et la santé des personnels et de la population qui s'est révélé le 22 avril mais n'a été avoué que le 28 avril 2020.



C'est à l'occasion d'un essai réalisé dans le cadre du redémarrage du réacteur n°2 après son arrêt pour maintenance et renouvellement partiel des produits de fission atomique (combustible) que les alarmes ont retenti. Le système d'extraction d'iode ne filtrait plus, le débit d'air extrait était insuffisant malgré la remise en service du ventilateur. Or ce circuit assure - par deux voies redondantes - l'extraction de l'air (des traversées) entre le bâtiment réacteur et les bâtiments périphériques et contribue au confinement des substances radioactives, notamment en cas d'accident. La filtration de l'air qui repose sur des pièges à iode était en carafe, soit, mais pourquoi? Après de nombreuses investigations les intervenants découvraient qu'un matériel (registre) situé en amont du ventilateur sur une gaine de ventilation commune aux deux voies, n'était pas suffisamment ouvert et ce depuis le... 14 mars 2020 lors de l'arrêt du réacteur 2. Plus d'un mois de filtration inopérante malgré la réalisation d'un essai (sur la voie A) le 21 avril 2020 et l'apparition des mêmes alarmes lors de la mise en service du ventilateur.



Retard d'information et dissimulation

Publié le 20 mai sur le site internet de l'ASN (1), soit plus de deux mois depuis le 14 mars, cet incident et sa détection tardive d'indisponibilité du système d'extraction d'iode du circuit de ventilation a été classé au niveau 1 de l'échelle INES des incidents/accidents nucléaires. Mais évidemment, comme d'habitude, la phrase assassine et répétitive d'aveuglement est employée : *« Cet événement n'a pas eu de conséquence sur les personnes et l'environnement. Toutefois, compte tenu de la détection tardive de l'indisponibilité d'un système de ventilation requis par les spécifications techniques d'exploitation, cet événement a été classé. »*



Pourtant ces isotopes radioactifs générés en grande quantité dans les produits de fission de l'uranium et du plutonium au cœur des réacteurs nucléaires maltraite la glande thyroïde (2) dont la fonction est essentielle à la vie. Elle absorbe l'iode présents dans l'alimentation, la boisson et l'air, et fonctionnant trop faiblement (hypothyroïdie) ou trop fortement (hyperthyroïdie) entraîne des maladies parfois graves et des cancers comme l'iode 131, émis lors d'accidents nucléaires.

Notes

(1)

<https://www.asn.fr/Controler/Actualites-du-control/Avis-d-incident-des-installations-nucleaires/Detectio>

n-tardive-de-l-indisponibilite-du-systeme-d-extraction-d-iode-d-un-circuit-de-ventilation

(2) petite glande située à la base du cou qui fabrique entre autre les hormones thyroïdiennes iodées et régule toutes les fonctions de l'organisme

La source originale de cet article est [CANSE](#)

Copyright © [Coordination anti-nucléaire Sud-Est](#), [CANSE](#), 2020

Articles Par : [Coordination anti-nucléaire Sud-Est](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca